

WESTEA,  
filiale du groupe BARJANE



**WESTEA**

La Galinière - RD7N

13790 Châteauneuf-le-Rouge

## **DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

### **PJ n°3 – Justificatif de maîtrise foncière**

**Création d'un entrepôt logistique**

**Parc d'Activités Aliénor d'Aquitaine  
Commune de Poitiers (86)**

**Dossier réalisé avec le concours du Bureau VERITAS  
Service Maîtrise des Risques - Environnement**

**Octobre 2022**



Dossier suivi par  
Pascale CHANEL  
04.91.29.61.83  
pascale.chanel.13093@notaires.fr

**VENTE SEP / BARJANE**  
**1016732 /CF /PC /**

## ATTESTATION

**JE SOUSSIGNEE Maître Capucine FERAUD , Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de notaires dénommée " SELARL FERAUD – VOGLIMACCI ", dont le siège est à MARSEILLE 13008, 2 Boulevard de Louvain , CERTIFIE ET ATTESTE,**

**Qu'aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe ROUSSEAU, Notaire à POITIERS (Vienne), avec ma participation, le 19 mars 2021, contenant promesse unilatérale de vente par :**

La Société dénommée **SOCIETE D'EQUIPEMENT DU POITOU**, Société anonyme à conseil d'administration au capital de 919.655,00 €, dont le siège est à POITIERS (86011), 3 rue du Chanoine Duret BP 40456, identifiée au SIREN sous le numéro 326080439 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Poitiers.

### A PROMIS DE VENDRE AU PROFIT DE :

La Société dénommée **BARJANE**, Société par actions simplifiée au capital de 1000000 €, dont le siège est à CHATEAUNEUF-LE-ROUGE (13790), LA GALINIERE RD7N, identifiée au SIREN sous le numéro 492331343 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX-EN-PROVENCE,

Les biens immobiliers ci-après désignés :

### Désignation

A POITIERS (VIENNE) 86000 Lieu-dit Les Basses Landes,  
Un terrain à bâtir formant le lot UN (1) du secteur C de la ZAC DU PARC D'ALIENOR D'AQUITAINE, République IV d'environ 160.546 mètres carrés, à détacher aux frais du **PROMETTANT** d'une emprise foncière de plus grande importance actuellement cadastrée :



Section	N°	Lieudit	Surface
ZL	4	LES BASSES LANDES	00 ha 41 a 10 ca
ZL	228	LES BASSES LANDES	01 ha 04 a 90 ca
ZL	11	LES BASSES LANDES	00 ha 87 a 40 ca
ZL	12	LES BASSES LANDES	02 ha 07 a 30 ca
ZL	13	LES BASSES LANDES	02 ha 85 a 60 ca
ZL	44	LES LANDES	00 ha 15 a 30 ca
ZL	45	LES LANDES	02 ha 03 a 30 ca
ZL	46	LES LANDES	01 ha 14 a 80 ca
ZL	111	LES BASSES LANDES	00 ha 20 a 48 ca
ZL	113	LES BASSES LANDES	00 ha 26 a 89 ca
ZL	115	LES BASSES LANDES	00 ha 25 a 56 ca
ZL	119	LES BASSES LANDES	02 ha 98 a 80 ca
ZL	140	LES BASSES LANDES	00 ha 22 a 37 ca
ZL	193	LES BASSES LANDES	00 ha 08 a 36 ca
ZL	195	LES BASSES LANDES	00 ha 17 a 25 ca
ZL	201	LES BASSES LANDES	00 ha 07 a 21 ca
ZL	203	LES BASSES LANDES	00 ha 08 a 08 ca
ZL	209	LES BASSES LANDES	00 ha 86 a 13 ca
ZL	217	LES BASSES LANDES	01 ha 97 a 21 ca
ZL	223	LES BASSES LANDES	02 ha 40 a 11 ca
ZL	237	LES LANDES	05 ha 28 a 95 ca
ZL	238	LES LANDES	00 ha 36 a 12 ca

Total surface : 25 ha 83 a 22 ca

Avec le droit y attaché d'édifier sur le BIEN une surface de plancher maximale de 80.000m<sup>2</sup>.

Cet acte prévoyait notamment une faculté de substitution.

Usant de cette dernière, la société BARJANE a substitué dans tous ses droits, la société dénommée :

**Westea**, société en nom collectif, au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à CHATEAUNEUF-LE-ROUGE (13790), LA GALINIÈRE RD7N, identifiée au SIREN sous le numéro 898 471 438 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX-EN-PROVENCE,

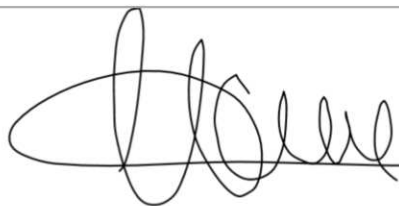
Qui sera amenée à porter le projet et à déposer les dossiers de demande de permis de construire et d'autorisation environnementale.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

**Maître Capucine FERAUD**

Fait à MARSEILLE

Le 17 février 2022



A noter qu'en octobre 2022, l'aménageur de la ZAC a procédé à une unification parcellaire sur le foncier de POITIERS, désormais le terrain est uniquement sur la parcelle ZL 368 (parcelle plus large que le terrain occupé par WESTEA). .

Ainsi, le récépissé de l'unification parcellaire est joint ci-après.

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	4	41 10 LES BASSES	ZL	368	34 60 05
ZL	11	87 40 LES BASSES	LANDES		
ZL	12	2 07 30 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	13	2 85 60 LES BASSES LANDES			
ZL	44	15 30 LES LANDES			
ZL	45	2 03 30 LES LANDES			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

2

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	46	1 14 80 LES LANDES			
ZL	48	62 50 RAVAGEON			
ZL	111	20 48 LES BASSES LANDES			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

3

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	113	26 89 LES BASSES	LANDES		
ZL	115	25 56 LES BASSES	LANDES		
ZL	119	2 98 80 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre



- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU  
  
 3 RUE DU CHANOINE DURET  
  
 86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

 DÉPARTEMENT :  
 VIENNE

 COMMUNE :  
 POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	123	2 30 94 LES BASSES	LANDES		
ZL	140	22 37 LES BASSES	LANDES		
ZL	193	8 36 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	195	17 25 LES BASSES	LANDES		
ZL	201	7 21 LES BASSES	LANDES		
ZL	203	8 08 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPOTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	209	86 13 LES BASSES	LANDES		
ZL	217	1 97 21 LES BASSES	LANDES		
ZL	223	2 40 11 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	228	1 04 90 LES BASSES	LANDES		
ZL	229	1 08 80 LES BASSES	LANDES		
ZL	236	6 29 RAVAGEON			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	237	5 28 95 LES LANDES			
ZL	260	75 RAVAGEON			
ZL	261	1 98 RAVAGEON			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

 DÉPARTEMENT :  
**Vienne**

 COMMUNE :  
**Poitiers**

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	262	4 27 95 RAVAGEON			
ZL	307	81 RAVAGEON			
ZL	315	11 LES BASSES LANDES			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

10

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	319	3 05 LES BASSES	LANDES		
ZL	324	12 05 LES BASSES	LANDES		
ZL	325	3 LES BASSES	LANDES		

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

11

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	335	3 LES BASSES LANDES			
ZL	337	19 94 LES LANDES			
ZL	339	8 63 LES LANDES			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

12



- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPOTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU  
3 RUE DU CHANOINE DURET  
86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	341	5 77 LES LANDES			
ZL	345	31 LES BASSES LANDES			
ZL	349	1 74 RAVAGEON			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

13

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
IMPÔTS FONCIER  
15 RUE DE SLOVENIE  
BP 565  
86021 POITIERS CEDEX  
TEL : 05 49 38 24 00  
9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	350	61 RAVAGEON			
ZL	352	16 RAVAGEON			
ZL	355	83 RAVAGEON			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
TITRE DE PROPRIÉTÉ  
EN INFORMER  
VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

14

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPOTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU  
 3 RUE DU CHANOINE DURET  
 86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

 DÉPARTEMENT :  
**VIENNE**

 COMMUNE :  
**POITIERS**

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	356	98 RAVAGEON			
ZL	359	19 RAVAGEON			
ZL	361	2 97 RAVAGEON			

Je vous prie d'agréer,

, l'expression de ma considération distinguée.

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

15

- SERVICE D'ORIGINE -

DE POITIERS  
 SERVICE DÉPARTEMENTAL DES  
 IMPÔTS FONCIER  
 15 RUE DE SLOVENIE  
 BP 565  
 86021 POITIERS CEDEX  
 TEL : 05 49 38 24 00  
 9H-12H (SUR RDV LES AM)

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU POITOU

3 RUE DU CHANOINE DURET

86000 POITIERS

Réception sur rendez-vous

Affaire suivie par :

DÉPARTEMENT :  
VIENNECOMMUNE :  
POITIERS

POITIERS , le 11.10.2022

**MONSIEUR**

Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue de sa documentation, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles (décret du 30 avril 1955 - voir ci-dessous).

En conséquence, les désignations cadastrales des biens pour lesquels vous êtes redevable des taxes foncières ont été modifiées, conformément aux indications du tableau ci-dessous

**DÉCRET DU 30 AVRIL 1955**

Art. 33. - Le service du Cadastre est habilité à constater d'office, pour la tenue des documents dont il a la charge, les changements de toute nature n'affectant pas la situation juridique des immeubles.

SITUATION ANCIENNE			SITUATION NOUVELLE		
Section	n° de plan	Contenance	Section	n° de plan	Contenance
ZL	362	87 RAVAGEON			
ZL	365	14 66 LES LANDES			

Je vous prie d'agréer, **MONSIEUR** , l'expression de ma considération distinguée.

pour *Le responsable de Centre,*

Nom du signataire : CARRERE Nicolas

Technicien-Géomètre

**A JOINDRE A VOTRE  
 TITRE DE PROPRIÉTÉ  
 EN INFORMER  
 VOTRE NOTAIRE**

16 D